

Lyon, le 18 mai 2022

Mesdames, Messieurs,

Vous devez soutenir votre DES dans les 12 mois suivant la fin de votre internat. Vous avez la possibilité de vous présenter devant le jury de soutenance en octobre ou avril.

Les jours de la soutenance du DES auront lieu les **jeudi 6 octobre ; 11 octobre et 13 octobre 2022** de 09 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30 selon la disponibilité des membres du jury à la faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud-Charles Mérieux.

Vous devrez vous rendre disponible pour ces journées.

Il est essentiel de faire le point sur la validation de vos enseignements qui vous permettent de vous inscrire et impératif de transmettre les documents au plus vite.

CRITERES POUR POUVOIR PRESENTER VOTRE SOUTENANCE DE DES :

- **avoir validé tous les stages du DES,**
- **avoir effectué et validé tous les enseignements obligatoires,**
- **avoir validé le tutorat, validation écrite du tuteur dans le port folio du dernier entretien obligatoire**
- **avoir participé à 6 séances de FMC et en fournir les copies par courrier.**
- **Compléter la fiche de suivi des enseignements et la transmettre par courrier avec les copies d’FMC .**

Déroulement en pratique de l’oral : durée 30 minutes

- Présentation orale du mémoire de synthèse, en 15 minutes sous forme de diaporama (15 diapos) à apporter sur support informatique standard.
- Questions du jury et délibération. Vous apporterez votre portfolio et 1 exemplaire du document de synthèse rédigé pour que le jury puisse les consulter :

Votre demande d’inscription à la présentation de votre DES devra s’effectuer **par mél** avant le 20 juin à catherine.rimoux@univ-lyon1.fr Veuillez indiquer vos coordonnées : téléphone; mél ; adresse

Le jury n’étant pas encore composé vous devrez attendre votre convocation qui vous sera transmise par mél quelques jours avant la soutenance de votre DES dès que tous auront répondu.

Le document de synthèse devra être m’être transmis au mieux le 22 août et au plus tard 29 août par mél en format électronique.(doc ou pdf) à catherine.rimoux@univ-lyon1.fr

Attention le jury a besoin de lire tous les manuscrits et vous êtes nombreux.

Comme pour toute spécialité, si votre document de synthèse et votre présentation ne correspondent pas à l’exigence du jury, votre DES ne sera pas validé. Dans ce cas, il vous sera demandé, soit de refaire un travail à présenter 6 mois plus tard, soit de venir le présenter devant la commission inter régionale du DES (qui se tient les jours suivant dans l’une de quatre facultés de l’inter région). Nous vous rappelons que vous avez 6 ans après le début de votre DES pour présenter votre thèse.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser au Professeur Sylvie ERPELDINGER
Coordonnatrice de Médecine Générale (sylvie.erpeldinger@univ-lyon1.fr).

Votre certificat de validation de DES est remis seulement le jour de votre soutenance de thèse.